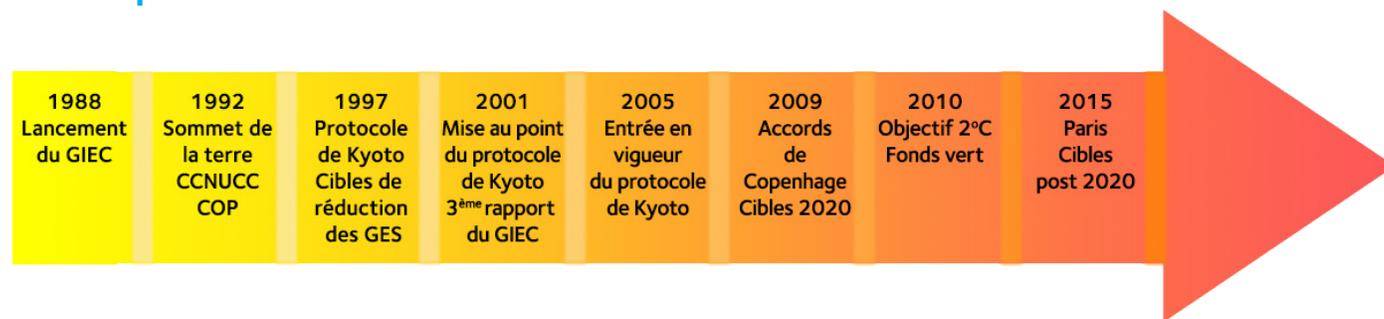


L'année 2015 sera-t-elle l'année de la dernière chance dans les négociations climatiques? On sait que pour limiter le réchauffement planétaire à 2 degrés, la décroissance des émissions mondiales doit absolument débuter d'ici 2020. Il faudra pour cela qu'un plus grand nombre de pays émetteurs s'y mettent, et que leurs objectifs soient rehaussés. Un énorme défi de coopération nous attend!

Pourquoi et depuis quand les États luttent-ils contre les changements climatiques?



Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a été lancé en 1988; ses premiers travaux rapportent que les activités humaines « accroissent substantiellement les concentrations des gaz à effet de serre dans l'atmosphère ».

À Rio de Janeiro en 1992, lors du Sommet de la Terre, **les pays du monde entier ratifient un traité international, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)**. Sous son égide, s'ouvrent alors les négociations internationales pour convenir des moyens d'action. Se tiennent alors des conférences annuelles des parties (COP) sur les changements climatiques.

L'objectif de la Convention « est de **stabiliser [...] les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation dangereuse du système climatique**. On conviendra d'atteindre ce niveau dans un délai suffisant pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques, que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement économique puisse se poursuivre d'une manière durable ».

L'accent des négociations a d'abord été mis sur la **mitigation** des changements climatiques, mais

l'adaptation s'est ajoutée aux enjeux, notamment à partir du troisième rapport du GIEC en 2001, lequel en a alors rehaussé l'importance du point de vue scientifique.

Quels objectifs de lutte les pays se sont-ils donnés?

En 1997, à la troisième COP, **le protocole de Kyoto est enfin élaboré et détermine des cibles contraignantes de réduction des émissions pour 37 pays industrialisés**. Complété en 2001, il consacre l'application concrète de la CCNUCC, mais il n'entrera finalement en vigueur qu'en 2005. Ses cibles, mises en commun, visent une réduction de 5 % des émissions sur cinq ans, soit de 2008 à 2012.

Seuls des pays du Nord sont concernés, notamment parce qu'on leur prête une responsabilité « historique » dans les émissions dues à l'activité humaine industrielle. Les États-Unis refusent, pour cela, de participer, pour ne pas être « désavantagés » face aux économies émergentes.

S'en suit un long processus de gestation pour le protocole de Kyoto. Sa mise en œuvre se bute au désengagement de plusieurs pays importants, dont le Canada et les États-Unis, lesquels exigent la participation des pays émergents vue la croissance rapide de leurs émissions de GES.

L'accord de Copenhague, conclu en marge de la COP 2009, établit des cibles pour 2020. La rencontre est cependant qualifiée d'échec puisque cet accord n'est pas suffisamment ambitieux et pas légalement contraignant.

En 2010 à Cancún, les parties fixent un objectif de stabilisation du climat à +2 °C et ouvrent la porte à un objectif de +1.5 °C. De plus, ils s'entendent pour mettre sur pied un Fonds vert pour le climat qui devra atteindre un montant de 100 milliards de dollars d'ici 2020. Ce Fonds servira notamment à soutenir les pays en développement les plus vulnérables.

De 2010 à nos jours, les négociations piétinent, mais mettent la table pour le sommet de Paris en 2015 (COP 21), qui doit établir les cibles de réduction au-delà de 2020. Beaucoup d'espoir sont permis pour cette rencontre historique.

Les pays vont-ils atteindre les objectifs fixés?

Pour les scientifiques, les actions retenues jusqu'ici ne sont pas suffisantes pour juguler les menaces. Le Programme pour l'environnement des Nations Unies (PNUE) rapporte en 2014 que **l'écart entre les besoins pour limiter à 2 degrés le réchauffement et les perspectives avec les engagements actuels en matière de réduction des émissions sont importants : 8 à 10 GtCO₂ pour 2020 et 14 à 17 GtCO₂ pour 2030.**

Qui plus est, les scientifiques constatent que le système socio-économique actuel est lent à réagir pour limiter l'adaptation et l'atténuation. Force est de constater que les cibles de mitigation par les États nationaux sont très loin d'être la panacée pour lutter contre les changements climatiques.

Et si la réponse se trouvait ailleurs?

Les critiques sont parfois virulentes à l'égard des négociations climatiques internationales qui n'aboutissent pas. Chose certaine, ces sommets auront contribué à l'éveil des consciences, à travers le monde, à la sévérité de l'enjeu du changement climatique pour le XXI^e siècle.

Heureusement, d'autres fronts de la lutte se portent beaucoup mieux. Par exemple, les marchés du carbone émergent aujourd'hui un peu partout dans le monde, notamment en s'inspirant des mécanismes d'abord mis en place par les accords internationaux.

On constate l'émergence, de nos jours, d'actions à toutes les échelles (continentale, nationale, régionale, municipale, locale, organisationnelle et individuelle). Les défis de la lutte aux changements climatiques font parfois appel aux compétences de plus petites communautés (villes ou provinces), parfois aux pays : développement technologique, diffusion et transfert de connaissances, financement, etc. D'où la possibilité, pour le Québec, d'être un premier de classe dans ce défi de développement durable.

La leçon de la difficulté des négociations internationale tient peut-être dans ce constat du GIEC : « De nombreuses options d'adaptation et d'atténuation peuvent aider à lutter contre le changement climatique, mais aucune option n'est suffisante par elle-même. **La mise en œuvre effective [...] peut être améliorée grâce à des réponses d'adaptation et d'atténuation qui s'intègrent à d'autres objectifs des sociétés** ». Bref, nous avons besoin d'engagements clairs et d'actions concrètes à tous les niveaux.

Paris 2015 – on attend un ENGAGEMENT FERME ET CLAIR de la part des chefs d'États!



SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

UNEP (2014). The Emissions Gap Report 2014. United Nations Environment Programme (UNEP), Nairobi, http://www.unep.org/publications/ebooks/emissionsgapreport2014/portals/50268/pdf/EGR2014_EXECUTIVE_SUMMARY_FR.pdf

United Nations Framework Convention on Climate Change <http://unfccc.int/>

équiterre


RNCREQ
Regroupement national
des conseils régionaux
de l'environnement